



Commune de Passy

Novembre 2018

Lettre d'information #8 *Pour la Qualité de l'air à Passy*

Passy poursuit son engagement sur la qualité de l'air, en répondant à la consultation sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA2)

Le préfet de Haute-Savoie a consulté les collectivités territoriales ces dernières semaines suite au **travail de concertation** engagé depuis juillet 2017 pour l'élaboration du Plan de Protection de l'Atmosphère 2 (PPA2).

Tous les acteurs concernés par la qualité de l'air sont consultés :

- Services de l'État
- Collectivités territoriales
- Représentants d'industriels
- Associations
- ATMO Auvergne Rhône-Alpes



UN CONSEIL MUNICIPAL QUI S'ENGAGE

Lors du conseil municipal du 25 octobre dédié au PPA2, la commune de Passy confirme sa position et son engagement pour être une **collectivité exemplaire**.

Le maire et ses équipes affichent leur volonté d'être reconnus comme un « **territoire prioritaire d'intervention** où l'État doit concentrer des moyens

supplémentaires pour réduire les émissions de particules fines ».

« Nous souhaitons **un engagement sans failles** de toutes les collectivités et de l'État pour répondre à l'enjeu de santé publique dans la vallée de l'Arve », dit Monsieur Patrick Kollibay, Maire de Passy.

Le secteur Passy-Sallanches est historiquement impacté par les concentrations de PM10 et PM2,5 et la municipalité entend poursuivre ses efforts sur les sujets suivants :

- **Chauffage au bois**

La modernisation du **parc d'appareils de chauffage au bois** est prioritaire.

Depuis 2015, Passy abonde le « Fonds air bois »,

avec **une aide complémentaire de 500 €**

Pour 2019-2023, un budget prévisionnel de **100 000 € équivalent à 200 nouveaux dossiers** est programmé.

Passy est favorable à l'interdiction de la vente et de l'installation de foyers ouverts dans les logements neufs ou existants.

- **Rénovation énergétique**

C'est une priorité et Passy est une **collectivité référence** sur ce sujet.

Après l'important programme de rénovation des groupes scolaires ([voir la NL #7](#)), Passy lance un « **Audit énergétique global** » sur une trentaine de bâtiments communaux pour se projeter sur l'élaboration d'un ambitieux **plan de rénovation énergétique**.

- **Artisanat et industrie**

Passy soutient le **Fonds Air Entreprise** mis en place par la CCPMB, qui accompagne les **entreprises de la commune** pour réduire leurs émissions atmosphériques.

52 diagnostics ont déjà été réalisés sur le territoire.

La Région, le Département et les Communautés de communes de la Vallée de l'Arve vont investir **3,75 millions €** sur cet axe.

- **Échanges avec les habitants**

Passy a la **volonté d'informer la population** de l'**avancée des projets**, des **actions** et des **décisions relatives à la qualité de l'air**.

Elle s'appuie sur tous les outils de la municipalité (site Internet, bulletin municipal, presse locale, newsletter) pour renseigner la population.

Les ambassadeurs d'Air continuent leur rôle de médiation en allant à la **rencontre des habitants du territoire**.

Téléchargement de la délibération
du conseil municipal du 25 octobre 2018

LA QUESTION AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



Patrick Kollibay, Maire de Passy, accompagné de Nicole Vaucher, adjointe déléguée aux Sports et André Payraud, adjoint délégué à l'Environnement, s'est rendu au 101e congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France.

Les élus de Passy ont saisi cette occasion pour **sensibiliser de nouveau les parlementaires et le Président de la République** sur le financement des actions prévues dans la 2e version du Plan de Protection de l'Atmosphère.

Patrick Kollibay a accepté l'invitation d'Emmanuel Macron à l'Elysée le mercredi 21 novembre. Il a profité de l'intervention de ce dernier pour le questionner sur la particularité de la **situation de la vallée de l'Arve**:

« *Que faites-vous pour améliorer la qualité de l'air ?* »

Emmanuel Macron a déclaré : « *Je me souviens de ce territoire. On va être au rendez-vous de ce plan et du financement* », tout en rappelant qu' « *il faut qu'ensemble, on en partage la contrainte* ».



PPA1 et PPA2, de quoi parle-t-on ?

Un premier PPA a été élaboré sur 5 ans (2012-2016). Il regroupe des actions réglementaires et incitatives, afin de réduire la pollution de l'air de 30%.

Depuis 2017, huit groupes de travail, associant **300 personnes** ont été constitués pour préparer le second (PPA2) de la vallée de l'Arve.

LE PPA2 EN CHIFFRES

41

8 thématiques :

Communes concernées

5 ans

Programme pour la période 2018-2023

19 millions d'€

Le budget prévisionnel

- Activités économiques
- Transport et mobilité
- Collectivités
- Mobilisation citoyenne
- Secteur agricole
- Secteur résidentiel/tertiaire
- Ressources et déchets
- Santé

RENDEZ-VOUS : L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique se déroulera du 10 décembre 2018 au 14 janvier 2019. **5 permanences du commissaire-enquêteur** se tiendront dans les locaux de la CCPMB à Passy.

- Samedi 15 décembre de 9h à 12h
- Mardi 18 décembre de 16h à 20h
- Vendredi 28 décembre de 13h30 à 16h30
- Jeudi 3 janvier de 13h30 à 17h30
- Vendredi 11 janvier de 9h à 12h

CONTACT

Mairie de Passy
1, place de la mairie
74 190 PASSY
Tél. 04 50 78 00 03
Mail : mairie@mairie-passy.fr

CONTACT PRESSE

Christèle DEKER
Responsable communication
Tél. 04 50 78 41 42
Mail : c.deker@mairie-passy.fr

Pour vous inscrire à la lettre d'information, [contactez-nous par mail](#).

La lettre d'information de la commune de Passy est réalisée par www.ypmedias.com.

Contact : olivier@ypmedias.com





[Lien de désabonnement](#)